

Politique de confidentialité relative à la proclamation orale des résultats scolaires et de l'obtention de certificats ainsi qu'à la distribution du document Palmares (en ce compris les prix spéciaux) dans les écoles provinciales

1. Généralités

La présente politique décrit la manière dont la Province de Hainaut traite les données à caractère personnel vous concernant et quels sont vos droits en la matière.

Pour accomplir ses missions, la Province de Hainaut est tenue de traiter vos données à caractère personnel conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

La Province de Hainaut veille à traiter vos données à caractère personnel notamment en respectant les principes suivants :

- Vos données à caractère personnel sont traitées de manière licite, loyale et transparente (**licéité, loyauté, transparence**).
- Vos données personnelles sont collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne sont pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités (**limitation des finalités**).
- Vos données à caractère personnel sont conservées de manière adéquate, pertinente et sont limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (**minimisation des données**).
- Vos données à caractère personnel sont exactes, tenues à jour et toutes les mesures raisonnables sont prises pour y remédier quand cela est prévu eu égard aux finalités et fondement du traitement (**exactitude**).

Les concepts suivants sont utilisés dans ce règlement :

- **données à caractère personnel** : « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée «personne concernée»); est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale »;
- **traitement** : « toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre

Etudier en Hainaut!



forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction »

- **responsable du traitement** : « la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre »
- **sous-traitant** : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement;

À qui s'applique ce règlement ?

Cette politique s'applique au traitement des données à caractère personnel des élèves ou des responsables légaux de l'élève (en cas d'élève mineur)

Dans ce règlement, ces personnes sont appelées les « personnes concernées ».

2. Politique concrète pour la protection des données à caractère personnel

La personne concernée a droit aux informations suivantes sur le traitement de ses données à caractère personnel.

a) Le responsable du traitement et son (ses) représentant(s)

- Le responsable du traitement est le Collège provincial, situé à la rue verte, 13 à 7000 Mons; Il détermine seul, les finalités et les moyens du traitement de ces données à caractère personnel ainsi que les modalités de délégation.

b) Catégories de données à caractère personnel traitées, il peut s'agir de :

- Données d'identification personnelles : nom, prénom

c) Finalités de l'utilisation de ces données

- Proclamation orale des résultats scolaires en cas de réussite. Cette proclamation aura lieu en présentiel, si la situation sanitaire l'autorise, ou en distanciel via l'utilisation de moyen numérique choisi par l'école
- Proclamation orale de l'obtention de certificats
- Distribution du document Palmares (en ce compris les prix spéciaux) remis aux élèves le jour de la proclamation

d) Licéité du traitement de ces données

- Le consentement : la personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour la finalité décrite au point c. La personne concernée peut retirer son consentement à n'importe quel moment sans que cela ne compromette les traitements déjà opérés.

Si la personne concernée souhaite retirer son consentement, elle adresse un mail à l'adresse mail générique de l'école suivante : (à compléter par l'école)
ou par courrier postal envoyé : (à compléter par l'école)

Etudier en Hainaut!



e) Durée de conservation de ces données et du formulaire de consentement

- Le responsable du traitement conserve les données personnelles de la personne concernée pendant (à compléter par l'école)

A l'issue de ces délais, le responsable du traitement s'engage à les détruire.

f) Protection des données personnelles :

- Le responsable du traitement met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque inhérent à ses opérations de traitement, répondre aux exigences réglementaires et protéger les droits et les données des personnes concernées dès la conception des opérations de traitement.

Quels sont les destinataires de vos données à caractère personnel ?

La Province de Hainaut peut être amenée à recevoir ou à communiquer vos données à caractère personnel notamment aux destinataires suivants :

- La personne enregistrée elle-même
- Le représentant légal de la personne concernée
- Les relations personnelles de la personne concernée

En cas d'éventuel transfert de données hors EU, la Province s'assure de l'adéquation du pays tiers et prend toutes les mesures y afférant.

Bien entendu, la Province de Hainaut s'assure que :

- Ces destinataires ne disposent que des données nécessaires à l'exercice de leurs tâches et en proportion de l'obligation légale ou de l'intérêt légitime justifiant ce transfert.
- Ces destinataires s'engagent à respecter le RGPD.

Exercice des droits

La personne concernée peut exercer ces droits en la matière, conformément aux articles 15 à 22 du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel, par courrier postal signé à l'attention de la Province de Hainaut, cellule de protection des données, Avenue de Gaulle 102, 7000 Mons ou par mail à l'adresse suivante : info.dpo@hainaut.be.

Cette demande d'exercice des droits doit être accompagnée de toute pièce justifiant de l'identité de la personne (copie recto de la carte d'identité).

Déléguée à la protection des données (DPO)

La DPO est joignable :

- Par lettre adressée à l'Avenue Général de Gaulle, cellule de protection des données 102 à 7000 Mons ;
- Par e-mail à l'adresse électronique suivante : info.dpo@hainaut.be.

La personne concernée peut le contacter pour obtenir davantage d'informations ou si elle souhaite faire valoir ses droits relatifs à la protection des données personnelles traitées par le responsable du traitement.

Voies de recours

Sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, la personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données si elle

Etudier en Hainaut!



Université du Travail - IETS

1, Boulevard Roullier – 6000 CHARLEROI | 071 552 238

secretariat.iets@eduhainaut.be | www.etudierenhainaut.be/ut

considère que ses droits ne sont pas respectés ou qu'un traitement de données à caractère personnel la concernant constitue une violation du Règlement général sur la protection des données.

Pour introduire une réclamation, adressez une demande à l'adresse suivante :

Autorité de protection des données-Rue de la Presse 35-1000 Bruxelles

E-mail : contact@apd-gba.be

Etudier en Hainaut!

